Possibilités de financement de la recherche et de la mobilité des chercheurs

Financement pour un CHERCHEUR

Les informations présentées dans ce document ne sont pas exhaustives et vous sont fournies à titre indicatif. Elles vous permettront de repérer, parmi les différentes sources de financement accessibles aux chercheurs de l'Université de Liège, celles qui répondent à vos besoins. Si l'ARD met tout en œuvre, dans la mesure du raisonnable, pour assurer l'actualité et l'exactitude des informations présentées ci-dessous, il y a néanmoins lieu de vérifier celles-ci auprès de l'organisme finançant avant de monter un dossier. Les dernières mises à jour et documents utiles sont en effet disponibles sur les sites web des organismes concernés.

Enfin, n'hésitez pas à vous référer à la personne de contact de l'ARD si vous êtes intéressé par un de ces financements.

A noter que ce document ne reprend pas les prix, bourses et financements divers. Pour ceux-ci, l'Université de Liège vous donne accès à "Open 4 Research" (RESEARCHConnect). Il s'agit d'un outil de veille des opportunités de financements internationaux de la Recherche : projets collaboratifs, bourses, prix, mobilité, équipement, etc. Il est édité et mis à jour en continu, suivant un format standardisé qui vous permettra d'appréhender efficacement les possibilités présentées. Il vous est aussi possible de créer un suivi personnalisé des appels pertinents suivant votre domaine de recherche. Le contenu est orienté vers les financements internationaux, et il complète donc l'information déjà disponible par ailleurs.

- ⇨ https://www.open4research.eu/liege

Table des matières

Mandat 3
Doctorat en entreprise – SPW 3
FIRST SPIN-OFF – SPW 4
Mandats Doctorants – FNRS 5
Bourses FRESH 5
Bourses FRIA 5
Aspirants FNRS (ASP) 6
Bourses spéciales de doctorat 6
Cliniciens chercheurs doctorants 6
Mandats postdoctorants - FNRS 7
Chargés de recherche 7
Spécialiste postdoctorant (SPD) 7
Logisticiens de recherche 8
Mandats pour chercheurs travaillant à l'étranger 8
Chercheurs permanents – Chercheur qualifié (CQ), Maître de recherches (MR), Directeur de recherches (DR) - FNRS 9
Bourses de doctorat en Sciences Humaines – ULiège 10
Mandat + Mobilité 10
Individual Fellowships (MSCA) – HORIZON2020 – UE 10

Mandat

Doctorat en entreprise – SPW

Ce programme a pour but de financer des projets de recherche industrielle menés dans le but de réaliser une thèse de doctorat au sein d'une entreprise établie en société commerciale. **L'organisme d'accueil partenaire pour un projet Doctorat en Entreprise sera une unité universitaire** d'une institution située en Fédération Wallonie-Bruxelles et habilitée à conférer le titre de Docteur.

Attention : Sauf dispositions particulières, l'entreprise sera propriétaire des résultats de la recherche ayant trait à son domaine d'activité.

Doctorat en entreprise	
Type de recherche	**Recherche industrielle**
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	**48 mois** (go/no go après 24 mois)
Promoteur	**Entreprise** pouvant être établie sous différentes formes juridiques (SA, scrl, sprl…), avoir n'importe quelle taille (PE, ME, GE, ENA) et être active dans n'importe quel secteur mais ayant un siège d'exploitation en Wallonie.
Chercheur	- Engagé par l'entreprise - Identifié lors du dépôt de projet (dans la majorité des cas) - Titulaire, depuis moins de 10 ans à la date de démarrage du projet, d'un diplôme reconnu qui lui donne accès à une formation doctorale. - Doit s'engager, durant les 2 premières années, à suivre des cours sur les matières touchant à la gestion et à la création d'entreprises et à en réussir les épreuves.
Parrainage	Projet parrainé par au moins trois acteurs expérimentés en création et/ou gestion d'entreprises. Au moins deux de ces parrains ne doivent pas être issus de la même institution que le promoteur.
Financement	1) Frais de personnel (entreprise) 2) Frais forfaitaire de fonctionnement et de coordination (entreprise – 10.000€/semestre) 3) Frais généraux (entreprise) **4) Indemnité forfaitaire pour l'organisme d'accueil universitaire** • **7.500 €/semestre pour les frais de fonctionnement** • **2.500 €/semestre pour les frais de coordination** 5) Frais de sous-traitance dans un CRA (optionnel) 6) Frais de déplacement et séjour hors Wallonie (optionnel)
Plus d'infos	Site officiel Notice explicative
Fréquence des appels	**Appel ouvert toute l'année**
Personnes de contact	- Sciences Humaines et Sociales – Jacques Dusart (5263) - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – Jérôme Eeckhout (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – Nathalie Lefèvre (5083)

FIRST SPIN-OFF – SPW

Le programme FIRST Spin-off vise à soutenir la création d'entreprises spin-off et la formation à l'esprit d'entreprise des chercheurs via le développement et la validation de produits, procédés ou services nouveaux destinés à être valorisés industriellement à court terme.

FIRST SPIN-OFF	
Type de recherche	**Recherche industrielle**
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	**2 ans** avec possibilité de prolongation d'un an
Promoteur	Unité universitaire (ou une unité des hautes écoles ou un centre de recherche associé)
Chercheur	- Doit être en possession d'un diplôme de master en sciences industrielles ou d'un diplôme universitaire (master ou doctorat) - Doit s'engager, durant les 2 premières années, à suivre des cours sur les matières touchant à la gestion et à la création d'entreprises et à en réussir les épreuves.
Parrainage	Projet parrainé par au moins trois acteurs expérimentés en création et/ou gestion d'entreprises. Au moins deux de ces parrains ne doivent pas être issus de la même institution que le promoteur.
Financement	1) rémunération du chercheur 2) frais de fonctionnement de l'unité (20.000€) 3) frais de consultance extérieure (5.000€) 4) frais d'inscription pour la formation (max 2.500€) 5) montant forfaitaire pour les frais de gestion de l'unité (15% des postes 1 et 2)
Plus d'infos	Site officiel
Fréquence des appels	**2 appels par an**
Personnes de contact	- Sciences Humaines et Sociales – Jacques Dusart (5263) - Facultés de Médecine et de Médecine vétérinaire, GxABT, GIGA – Jérôme Eeckhout (5550) - Facultés des Sciences et des Sciences appliquées – Nathalie Lefèvre (5083)

Mandats Doctorants – FNRS

Bourses FRESH : Elles sont réservées à des diplômés de l'enseignement universitaire qui se destinent à mener, à partir des outils des **sciences humaines et sociales**, des projets de recherche fondamentale à fort impact sociétal et qui, dans ce but, poursuivent dans une université de la Communauté Française de Belgique (CFB), sous la direction d'un promoteur attaché de façon permanente à cette université, des études conduisant au doctorat.

Bourses FRESH	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Sciences humaines et sociales
Durée	**4 ans maximum**
Chercheur	**Maximum 7 ans après le dernier diplôme de master** ou master complémentaire, pour autant que ce délai soit compris dans l'année académique en cours. Ajout d'un an par accouchement ou adoption
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Bourses FRIA : Les bourses du FRIA sont réservées à des diplômés de l'enseignement universitaire qui se destinent à faire carrière dans la recherche **dans l'industrie ou dans l'agriculture** et qui, dans ce but, poursuivent dans une université de la CFB, sous la direction d'un promoteur attaché de façon permanente à cette université, des études conduisant au doctorat.

Bourses FRIA	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Recherche dans l'industrie ou dans l'agriculture
Durée	**4 ans maximum**
Chercheur	**Maximum 7 ans après le dernier diplôme de master** ou master complémentaire *(sauf pour les candidats médecins en cours de spécialisation médicale ou les candidats médecins vétérinaires en cours de spécialisation vétérinaire : dans ce cas, le délai maximum est égal à la durée de la spécialisation)*, pour autant que ce délai soit compris dans l'année académique en cours. Ajout d'un an par accouchement ou adoption.
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Aspirants FNRS (ASP) : Bourse de recherche de 4 ans maximum destinée à permettre à des chercheurs d'obtenir une thèse de doctorat dans n'importe quel domaine de recherche scientifique.

Aspirants FNRS	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	**4 ans maximum**
Chercheur	Le candidat à un mandat d'aspirant doit être porteur du grade ou du diplôme donnant accès au doctorat **depuis au maximum 3 *ans*** *(sauf pour les candidats médecins en cours de spécialisation médicale ou les candidats médecins vétérinaires en cours de spécialisation vétérinaire : dans ce cas, le délai maximum est égal à la durée de la spécialisation)*, ce délai expirant à la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques. Ajout d'un an par accouchement ou adoption
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Bourses spéciales de doctorat : Bourses destinées spécifiquement aux enseignants du secondaire.

Bourses spéciales de doctorat	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	**1 an**
Chercheur	Les bourses spéciales de doctorat sont destinées à des enseignants de l'enseignement secondaire, diplômés universitaires de la CFB bénéficiant de la stabilité d'emploi et pouvant obtenir une mise en disponibilité d'un an avec certitude de réintégrer leur poste à la fin de ce congé, afin de leur permettre d'achever un travail de recherches en vue de l'obtention d'un titre de Docteur dans l'une des universités de la CFB. Le candidat doit avoir atteint l'âge de 28 ans et ne peut avoir dépassé l'âge de 45 ans à la date à laquelle la bourse prend cours.
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Cliniciens chercheurs doctorants :

Vétérinaire clinicien-chercheur doctorant (VETE-CCD) Candidat spécialiste doctorant (CSD) Spécialiste doctorant (SD)	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Sciences vétérinaires Sciences biomédicales et pharmaceutiques
Durée	VETE-CDD : **4 ans maximum** CSD : **mi-temps de 8 ans maximum** SD : **mi-temps de 4 ans maximum**

Chercheur	Mandat de VETE-CDD : médecin vétérinaire, âgé de maximum 35 ans, engagé depuis au moins deux ans (à la date de commencement de la bourse) dans un *Residency training programme* (*internship* inclus) approuvé par les instances européennes, pour préparer et présenter une thèse de doctorat, tout en assurant la continuité d'une activité à mi-temps dans le cadre de la formation clinique. Mandat mi-temps de CSD : poursuite des études conduisant à l'obtention du diplôme de docteur en sciences médicales ou en sciences biomédicales et pharmaceutiques, tout en assurant la continuité d'une activité hospitalière à mi-temps dans le cadre de sa formation clinique, et en entreprenant simultanément un master de spécialisation. Mandat mi-temps de SD : poursuite des études conduisant à l'obtention du diplôme de docteur en sciences médicales ou en sciences biomédicales et pharmaceutiques, tout en assurant la continuité d'une activité hospitalière à mi-temps. Le candidat doit avoir obtenu son agrément comme médecin spécialiste depuis au maximum 3 ans. Ajout d'un an par accouchement ou adoption.
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Mandats postdoctorants - FNRS

Chargés de recherche

Mandat de Chargé de recherches FNRS	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	**3 ans**
Chercheur	Le candidat à un mandat de chargé de recherches devra être titulaire du grade académique de docteur **depuis au maximum 5 ans**, ce délai expirant à la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques. Ajout d'un an par accouchement ou adoption.
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Spécialiste postdoctorant (SPD)

Spécialiste postdoctorant (SPD)	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Sciences médicales Sciences biomédicales et pharmaceutiques
Durée	**mi-temps de 8 ans maximum**

Chercheur	Titulaire du grade académique de médecin : - qui bénéficie d'un diplôme de spécialisation médicale, au plus tard à la date de commencement du mandat et - qui bénéficie du grade académique de docteur en sciences médicales ou en sciences biomédicales et pharmaceutiques obtenu après soutenance d'une thèse, au plus tard au 1er mai de l'année d'introduction de la candidature. Le titulaire d'un mandat mi-temps de spécialiste postdoctorant effectue, tout en assurant la continuité d'une activité hospitalière à mi-temps, un travail de recherche de niveau posdoctoral dans une université de la CFB.
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Logisticiens de recherche

Postes temporaires de logisticien de recherche pour apporter le soutien scientifique et technique indispensable à une recherche toujours plus dépendante d'équipements ou de compétences de haute technicité, y compris dans les sciences humaines (statistiques, humanité numérique, ...).

Ces postes peuvent être liés ou non, à un équipement existant ou nouveau, selon la nature du projet de recherche.

Logisticien de recherche	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	**2 ans** (renouvelables une fois)
Chercheur	A la date de son engagement, le logisticien doit être titulaire du grade académique de docteur obtenu après soutenance d'une thèse.
Plus d'infos	**appel actuellement suspendu**
Fréquence des appels	**Tous les 2 ans – appel actuellement suspendu**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Mandats pour chercheurs travaillant à l'étranger

L'objectif de cette action est d'encourager des chercheurs belges ou étrangers non titulaires d'un mandat du F.R.S.-FNRS au moment de l'introduction de la demande, hautement qualifiés et qui mènent actuellement une carrière scientifique à l'étranger, à venir la développer dans une université de Fédération Wallonie-Bruxelles.

Mandat d'impulsion scientifique - Mobilité Ulysse (MISU)	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	**3 ans maximum**

Chercheur	Le candidat promoteur d'un MISU doit avoir les capacités requises pour diriger une équipe de recherche. Il doit bénéficier d'une reconnaissance scientifique au niveau international et être un chercheur actif qui pourra présenter un parcours exemplaire au cours des dix dernières années, démontrant des résultats de recherche significatifs. A la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques, il doit résider à l'étranger depuis au moins cinq ans, de manière continue.
Financement	Les frais éligibles pouvant être sollicités sont de 3 types : - ressources humaines - fonctionnement - équipement
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Chercheurs permanents – Chercheur qualifié (CQ), Maître de recherches (MR), Directeur de recherches (DR) - FNRS

Le mandat à durée indéterminée comprend trois niveaux :

- le mandat de chercheur qualifié,
- le mandat de maître de recherches,
- le mandat de directeur de recherches.

En ce qui concerne les nominations à un mandat de chercheur qualifié, le Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS tient compte des disponibilités des postes permanents attribués aux universités de la CFB.

Chercheur qualifié (CQ), Maître de recherches (MR), Directeur de recherches (DR)	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Toutes thématiques
Durée	**Permanent** Le chercheur qualifié, qui exerce effectivement son mandat, peut dès le début de la huitième année de ce mandat, solliciter la promotion au titre de maître de recherches. Le maître de recherches qui exerce effectivement son mandat, peut dès le début de la quatrième année de ce mandat, solliciter la promotion au titre de directeur de recherches.
Chercheur	Le candidat à un mandat de chercheur qualifié devra être titulaire du grade académique de docteur **depuis au maximum 10 ans**, ce délai expirant à la date limite de validation de sa candidature par les autorités académiques. Ajout d'un an par accouchement ou adoption.
Plus d'infos	Règlement
Fréquence des appels	**Annuelle**
Personne de contact	Patricia Blanchard - Patricia.Blanchard@uliege.be, 5586

Bourses de doctorat en Sciences Humaines – ULiège

L'objectif est de fournir aux détenteurs d'un diplôme de second cycle (master 120 c) délivré par une des facultés de Sciences Humaines (SH) la possibilité de réaliser une thèse doctorale dans tout domaine ressortissant à ces sciences. Elles sont destinées à financer des travaux qui proposent une contribution significative au développement de la connaissance en sciences humaines. Si le candidat n'est pas porteur d'un diplôme dans une des facultés des sciences humaines, il doit obtenir préalablement l'autorisation d'un collège doctoral relevant du secteur sciences humaines

Les candidats qui postulent sont invités à répondre également à l'appel Bourses FRESH (voir plus haut), dans la mesure où leur candidature est compatible avec les contraintes de celui-ci.

Bourses de doctorat en Sciences Humaines	
Type de recherche	**Recherche fondamentale**
Thématiques de recherche	Sciences humaines et sociales
Durée	**2 ans, renouvelable après évaluation**
Chercheur	Le candidat devra : - être dans les conditions d'accès aux études de doctorat - être dans les conditions d'octroi d'une bourse de doctorat En outre le candidat **ne peut pas** : - avoir exercé d'activités pour l'ULiège dans le cadre d'un ou plusieurs contrats d'assistant ou de chercheur dont la durée cumulée dépasse une année - avoir bénéficié d'une bourse de doctorat pendant plus d'un an
Financement/Budget	Le financement couvre : • la rémunération du chercheur (bourse défiscalisée dont le montant est fixé par le règlement des bourses de doctorat de l'ULiège) • 2.500€/2 ans de frais de fonctionnement
Plus d'infos	Règlement en cours de révision
Fréquence des appels	**Annuel (~juin)**
Personne de contact	Denys Jeandrain - Denys.Jeandrain@uliege.be, 5231

Mandat + Mobilité

Individual Fellowships (MSCA) – HORIZON2020 – UE

Ce programme permet de financer des chercheurs de niveau post-doctoral en condition de mobilité.

Il y a 2 types d'Individual Fellowships (IF), chacun ayant ses particularités propres :

- **European Fellowships (EFs)**
  - Standard European Fellowships (EF-ST)
  - Career Restart Panel (EF-CAR) : Pour les chercheurs reprenant une activité de recherche après une interruption de carrière.
  - Reintegration Panel (EF-RI) : Pour les chercheurs retrouvant une position en recherche à long terme en Europe après une longue période dans un pays tiers.

- Society & Enterprise Panel (EF-SE) : Pour les chercheurs menant une recherche dans le secteur non-académique.

- **Global Fellowships (GFs) :** Pour les chercheurs souhaitant faire un séjour hors Europe. Attention : les chercheurs doivent ensuite retourner dans une institution située dans un pays européen ou associé pendant 12 mois, que ce soit leur université d'origine ou une autre institution.

Individual Fellowships – Action Marie Sklodowska-Curie	
Type de recherche	Recherche et Innovation
Thématiques de recherche	**Approche *bottom-up*** - sujet de la recherche choisi par les postulants
Types de bourses	**<u>European Fellowships</u>** **1 bénéficiaire[1] situé dans un pays européen ou associé** D'autres organisations situées dans un pays européen ou associé peuvent être partenaires (sans financement) et accueillir pour une période déterminée[2] le chercheur. Le chercheur : - Doit être en possession d'un diplôme de docteur ou avoir au moins 4 ans d'expérience équivalente en recherche (à la date de clôture de l'appel). - doit être en situation de mobilité : Ne doit pas avoir passé plus de 12 mois durant les 3 dernières années dans le même pays que le bénéficiaire OU, pour les bourses « RI », « CAR » et « SE », ne doit pas y avoir passé plus de 3 ans durant les 5 dernières années. - Pour les bourses « CAR », doit avoir interrompu sa carrière[3] pendant au moins les 12 mois précédant la date de clôture de l'appel. - peut être de toute nationalité (sauf pour les bourses « RI » où il doit être de nationalité ou résident à long terme[4] d'un pays européen ou associé). **<u>Global Fellowships</u>** **1 bénéficiaire[1] situé dans un pays européen ou associé <u>ET</u> une organisation partenaire située dans un pays tiers.** D'autres organisations situées dans un pays européen ou associé peuvent être partenaires (sans financement) et accueillir pour une période déterminée le chercheur. Le chercheur : - Doit être en possession d'un diplôme de docteur ou avoir au moins 4 ans d'expérience équivalente en recherche (à la date de clôture de l'appel). - Être de nationalité ou résident de longue durée[3] d'un pays européen ou associé. - Ne doit pas avoir passé plus de 12 mois durant les 3 dernières années dans le même pays tiers que l'organisation partenaire.

[1] Bénéficiaire : Institution d'accueil qui peut être du secteur académique ou non-académique.
[2] D'une durée de 3 ou 6 mois selon la durée de la bourse obtenue.
[3] Sans contrat de travail lié à la recherche.
[4] Long-term residents : Chercheurs ayant travaillé à temps plein en recherche pendant 5 années consécutives dans un ou plusieurs pays européens ou associés.

	- Doit effectuer la première phase de sa bourse dans l'organisation partenaire située dans un pays tiers et doit ensuite obligatoirement revenir chez le bénéficiaire pendant 12 mois
Durée	EFs : **12 à 24 mois** (jusqu'à 36 mois pour les bourses « CAR ») GFs : **24 à 36 mois** (12 à 24 mois hors EU + 12 mois chez le bénéficiaire)
Financement	Allocations pour le chercheur : - 4.880 €/mois – forfait pour salaire coût employeur (salaire brut chercheur + charges employeur), avec coefficient de correction par pays (BE=1) - 600 €/mois – forfait pour frais de mobilité - 500 €/mois – forfait pour charge familiale Allocations pour l'institution-hôte (bénéficiaire) : - 800€/mois pour les frais de recherche, de formation et de réseautage. - 650€/mois pour les frais de gestion et coûts indirects.
Documents	- Document reprenant les informations utiles relatives à l'ULiège pouvant être intégrées dans les propositions (sur demande). - Documents d'aide à la préparation de proposition IF (site du NCP-FNRS)
Plus d'infos	Participant portal
Fréquence des appels	**Annuelle (clôture de l'appel autour du 10 septembre)**
Personnes de contact	Ophélie Ladrière – oladriere@uliege.be, 5637